

## Action 4 : Réalisation d'un plan de gestion des haies pour augmenter le potentiel écologique des linéaires

### Contexte et objectifs des actions

Depuis la fin des années 1960, l'espace rural de la commune d'Azay-le-Brûlé se simplifie et s'appauvrit en terme de contenu paysager et de biodiversité :

- élimination des éléments boisés dessinant le parcellaire (haies) sur les plateaux et dans une moindre mesure dans les vallons.
- déprise des coteaux avec enfrichement et apparition de boisements spontanés relativement peu diversifiés.
- les zones ouvertes et les zones boisées s'affirment tandis que les connexions entre ces milieux naturels ou semi-naturels tendent à disparaître.

Depuis 2009, la municipalité conduit des projets de plantation annuels pour préserver certains reliquats du maillage ancien et reconstituer une trame bocagère adaptée aux usages contemporain et multi-fonctionnelle. Elle acquiert aussi des parcelles pour faciliter les échanges fonciers qui permettent la création potentielle de nouveaux cheminements piétons ou cyclables ('voies douces') et intervient en faveur de la préservation et du renouvellement d'arbres remarquables.

Hors voirie à caractère de rue (23 km) le territoire communal est sillonné par 14 km de routes départementales, 40 km de voies communales et 62 km de chemins ruraux. C'est principalement à partir de ces 2 derniers types de voies que la municipalité souhaite préciser et conforter sa démarche de 'ré-arbrement rural' avec l'aide du dispositif régional TVB.

Sur la base de l'inventaire et de la cartographie réalisés via l'action 1, l'objectif de cette action est d'optimiser l'entretien courant des haies et accotements :

- Définir un cahier des charges pour l'entretien courant des haies gérées (ou co-gérées) par la commune et des bordures herbeuses (accotements) ;
- Rechercher/Connaître, appliquer et promouvoir des modalités d'entretien/valorisation durables ;
- Planifier les interventions courantes favorables à l'augmentation du linéaire de haies présentes (valoriser le potentiel de la régénération naturelle) ;
- Participer à la promotion de procédés de (re)-valorisation de la biomasse (traditionnels et innovants).

### Partenaires



- Pour la commune, ce partenariat crée un précédent et favorise la connaissance réciproque, le dialogue, voire l'émergence de nouvelles actions ou projets.
- Sur ces approches, la commune échange aussi avec [l'Association Française d'Agroforesterie \(AFAF\)](#), le technicien paysage & environnement communal étant par ailleurs membre du conseil d'administration.

### Mise en œuvre

Le cahier des charges pour l'entretien courant des haies et accotements a été réalisé par Prom'Haies en s'appuyant sur l'inventaire des bords de voiries communale (largeurs de bandes enherbées, présence de fossés, talus, murets et haies) dressé par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres dans le cadre de l'action 1. Il concerne l'ensemble du réseau entretenu par la commune (110 km).

En amont de l'élaboration du cahier des charges, une réunion d'information / formation d'une demi-journée a eu lieu le 3 novembre 2016 pour les employés municipaux et 3 élus de la commune. Cette dernière était co-animée par 2 techniciens de la FDC79 et de Prom'haies et portait sur la thématique des haies bocagères et de leur entretien courant.

Puis, une réunion spécifique pour la rédaction du cahier des charges s'est tenue le 28 novembre 2016 avec les 2 techniciens, 1 élu référent, 2 agents municipaux (technicien paysage et environnement + conducteur/opérateur « entretien des accotements » le plus expérimenté).

## Résultats

Le cahier des charges de 8 pages, finalisé par Prom'Haies en décembre 2016, contient des **préconisations** en terme de période et de périodicité d'interventions, de type d'entretien à mener et de matériel à privilégier pour entretenir les accotements de bords de voiries de façon à garantir la sécurité des usagers tout en respectant l'environnement (végétaux et animaux). Ces éléments constituent une base utile pour la mise en œuvre des interventions par les agents municipaux.

Ce document propose également des **pistes d'expérimentation et développements favorables à l'environnement** comme le fauchage des accotements plutôt que le broyage (plus respectueux pour la faune), l'exportation des produits de coupes (diminue les apports de matière organique permettant de réduire les repousses et favoriser l'apparition d'une flore et d'une faune plus diversifiée), la régénération naturelle assistée (reconstitution des haies naturelles).

Le processus d'élaboration de ce cahier des charges jalonné par des réunions en présence des techniciens, agents et élus municipaux leur a permis à tous d'une part de s'imprégner de la connaissance de la FDC79 et de Prom'Haies et, d'autre part, de prendre conscience que l'entretien des bords de voiries, qui doit permettre de garantir la sécurité des usagers, peut aussi se faire dans le respect de la faune par une adaptation des pratiques. En outre, le respect et une meilleure prise en compte de la valeur écologique de ces milieux peut aussi être conciliée avec une optimisation des interventions et des économies (interventions plus rationnelles en terme de temps de travail, de consommation de carburant et de matériel mobilisé, harmonisation des finalités sécuritaires, écologiques et paysagères, etc.)

## Actions complémentaires

En parallèle, le technicien environnement et paysage de la commune a amorcé divers contacts :

- avec un chercheur de Tours sur la thématique des accotements en milieu agricole. La commune d'Azay-le-Brûlé pourrait constituer un terrain d'étude pour la récolte de données dans le cadre de ce sujet d'étude,
- avec une commune de Bretagne au sujet de la fauche avec exportation et valorisation de la biomasse. Il s'intéresse en effet à la problématique de valorisation de la biomasse et aimerait mettre en place des expérimentations et des démonstrations de matériel.

### Calendrier :

- Fin 2016 - Restitution du diagnostic réalisé par la FDC 79 et concertation
- Décembre 2016 – Restitution du cahier des charges par Prom'Haies
- A venir : Printemps 2017 – 1<sup>ère</sup> utilisation opérationnelle du cahier des charges

## Actions de communication

L'installation d'une signalétique explicative a été effectuée sur certains segments pour informer le grand public (information sur le potentiel de régénération naturelle des haies par exemple, à l'aide de boucles de marquage apposées sur des repousses spontanées d'arbustes et d'arbres).

## Perspectives

- Assurer la mise en œuvre effective du cahier des charges ;
- Poursuivre la pose de panneaux d'information ;
- Concrétiser le rapprochement avec des chercheurs qui étudient les interfaces espaces agricoles/espaces publics (suivi des évolutions floristiques et faunistiques) ;
- Participer à la prospective pour de nouveaux procédés (ex : fauche avec exportation et valorisation de la biomasse).